

Tanger, le ..... 23 OCT. 2025

**DECISION n° :23/RH/2025**  
**APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN**  
**« CHEF DE SERVICE FINANCES ET COMPTABILITE »**  
**AU CENTRE RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT DE LA REGION**  
**TANGER-TÉTOUAN-AL HOCEIMA AU TITRE DE L'ANNÉE 2025**

**Le Directeur du Centre Régional d'Investissement de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima**

- Vu la loi n°22.24 modifiant et complétant la loi n°47.18 portant réforme des centres régionaux d'investissement (CRI) et création des commissions régionales unifiées d'investissement (CRUI) ;
- Vu le Dahir n° 1-19-18 du Jourmada II 1440 (13 février 2019) portant promulgation de la loi n° 47-18 relative à la réforme des Centres Régionaux d'Investissement et la création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement ;
- Vu le décret n° 2.23.310 du 21 Chaoual 1444 (12 mai 2023) modifiant et complétant le décret n° 2.19.67 du 11 Chaabane 1440 (17 avril 2019) pris pour l'application de la loi n° 47-18 relative à la réforme des Centres Régionaux d'Investissement et la création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement ;
- Vu la circulaire de Monsieur le Chef de Gouvernement n° 24/2012 du 6 dhijja 1433 (22 octobre 2012) relatives aux procédures de recrutement dans les établissements publics et les entreprises publiques ;
- Vu l'organigramme du Centre Régional d'Investissement de la Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima ;
- Vu le statut du personnel du Centre Régional d'Investissement de la Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima ;
- Vu les nécessités de service.

**Décide ce qui suit :**

**Article 1 : Recrutement**

- Le recrutement d'un Chef de service « Finances et comptabilité » au Centre Régional d'Investissement de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima.
- Type de recrutement : Statutaire.

**Article 2 : Missions**

- La mission du Chef de service est d'assurer la gestion financière et comptable du CRI, depuis l'élaboration budgétaire jusqu'à l'établissement des états de synthèse, en conformité avec les dispositions réglementaires en vigueur. Il est le garant de la bonne exécution des opérations financières et la fiabilité des écritures comptables.

**Article 3 : Responsabilités**

- Piloter les travaux d'élaboration du budget en collaboration avec les différentes entités ;
- Notifier les crédits budgétaires aux services gestionnaires conformément à l'arbitrage validé ;
- Assurer la tenue de la comptabilité des engagements, des émissions et des comptes spéciaux du CRI ;
- Effectuer l'engagement et le mandatement des dépenses budgétaires dans le respect des procédures en vigueur ;
- Veiller à la perception des recettes du CRI conformément aux dispositions légales applicables ;
- Établir les états de synthèse comptable et s'assurer de leur conformité pour transmission aux parties prenantes internes et externes.



#### **Article 4 : Conditions exigées :**

- Titulaire d'un Diplôme bac+5 en finance, sciences économique et gestion, comptabilité ;
- Expérience exigée : minimum 4 ans d'expérience dont 2 ans minimum dans une fonction similaire ;
- Une expérience dans un établissement public est souhaitée ;
- Maîtrise des langues : Arabe, Français, Anglais.

#### **Article 5 : Constitution du dossier et modalités de candidature :**

Le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

- Une demande de candidature à Monsieur le Directeur Général du CRI ;
- Le CV actualisé ;
- Une copie des diplômes (équivalence exigée pour les diplômes délivrés par les établissements étrangers ou privés) ;
- Attestations de travail justifiant l'expérience du candidat ;
- Une copie de la carte d'identité nationale.
- Le plan d'action et la méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir.

Le dossier de candidature doit parvenir au bureau d'ordre du Centre Régional d'investissement de la région Tanger-Tétouan-AL Hoceima sis à Avenue Omar Ibn Khattab - près de la Wilaya, Tanger ou envoyé par email à l'adresse : [recrutement@investangier.com](mailto:recrutement@investangier.com) au plus tard le ..... 14 NOV 2023 ..... à 16h30 avec en objet « candidature au poste Chef de service finances et comptabilité ».

Tout dossier incomplet ou parvenu hors délai ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté.

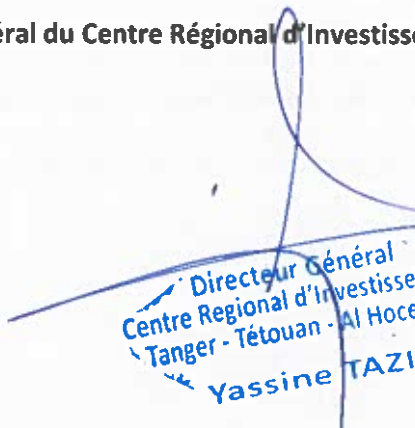
#### **Article 6 : Procédure de sélection :**

Il sera procédé à une présélection des dossiers de candidature sur la base des conditions demandées ;  
Les candidats présélectionnés seront convoqués pour passer un entretien oral.

Les convocations seront effectuées par Email et par téléphone. De ce fait, il est obligatoire de mentionner clairement l'adresse mail exacte et le numéro de téléphone personnel sur le CV.

La liste des candidats présélectionnés pour passer l'entretien, le classement final du candidat retenu ainsi que la liste d'attente seront publiés sur le site web : [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma).

**Le Directeur Général du Centre Régional d'Investissement**

  
Directeur Général  
Centre Régional d'Investissement  
Tanger - Tétouan - Al Hoceima  
Yassine TAZI

